



LA CONCEPTION DE SYSTÈMES AGRICOLES SANS PESTICIDES EN GUADELOUPE

LE PROJET « TERRITOIRES DURABLES » MENÉ EN GUADELOUPE, EN MARTINIQUE ET À LA RÉUNION PROPOSE DE DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE DE CONCEPTION DE SYSTÈMES AGRICOLES INNOVANTS VISANT L'ARRÊT DES PESTICIDES. CETTE DÉMARCHE EST COCONSTRUITE AVEC TOUS LES ACTEURS DES TERRITOIRES : ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS, INSTITUTS TECHNIQUES, CHAMBRES D'AGRICULTURE, GESTIONNAIRES ET AUTRES USAGERS LOCAUX.

Les départements et régions d'outre-mer restent utilisateurs de produits phytosanitaires pour assurer une production agricole en quantité et préserver la qualité de ces productions. Dans ce contexte, une évolution vers des pratiques agroécologiques permettant une réduction drastique des applications de produits phytosanitaires apparaît prioritaire. Pour atteindre cet objectif, « Territoires durables », projet de trois ans débuté en janvier 2020 et financé par le ministère des Outre-mer, considère différentes échelles :

- celle de la parcelle agricole, échelle de décision et d'application des leviers techniques et agroécologiques ;
- celle de l'exploitation agricole, échelle de mobilisation et de gestion des ressources propres à chaque agriculteur (connaissances, main d'œuvre, infrastructures, finances...) pour la conduite des systèmes de culture et d'élevage ;
- territoriale au niveau d'un bassin versant, pour fédérer les acteurs locaux dans une dynamique qui fait sens – par opposition à une contrainte – et faciliter et coordonner les apprentissages de même que les changements, majoritairement organisationnels et institutionnels.

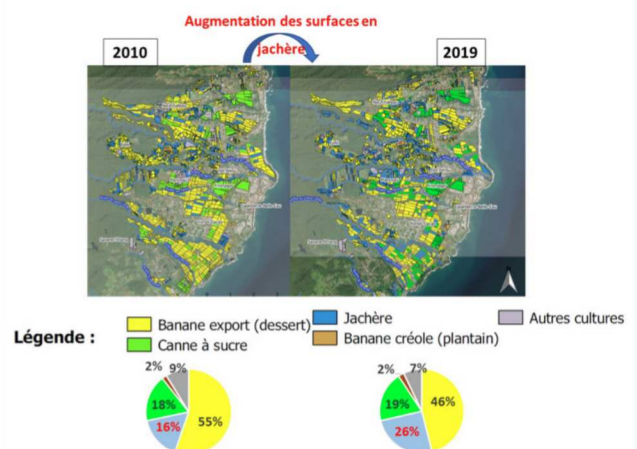
En Guadeloupe, la mise en œuvre de systèmes agricoles innovants implique également de prendre en compte la contrainte de la pollution des sols à la chlordécone, liée à un usage ancien de pesticides dans les bananeraies jusqu'au début des années 1990 pour lutter contre le charançon. **Les systèmes de culture à coconstruire avec les acteurs doivent alors avoir le double objectif de limiter l'usage des pesticides dans les pratiques actuelles et de limiter les résidus de pesticides, actuels ou historiques, dans les produits agricoles.**

Le projet a été lancé en Guadeloupe en 2020, avec la participation des chercheurs du Cirad et de l'INRAE, mais surtout des acteurs de terrains : les agriculteurs et les techniciens. La zone pilote du projet, le bassin versant des rivières des Pères et du Pérou, est au cœur du « croissant bananier » guadeloupéen.

Un diagnostic des pratiques agronomiques du territoire confirme que la proportion de jachère a fortement augmenté

ces dix dernières années à l'échelle des exploitations et du territoire. La jachère joue un rôle central pour assainir les sols des bananeraies des nématodes – vers parasites des animaux et des végétaux – et *in fine* réduit l'usage des nématicides. Les enquêtes ont mis en évidence le rôle de l'association de plantes de couverture avec les cultures, ainsi que du recours aux animaux d'élevage via des collaborations avec des éleveurs pour contrôler l'enherbement des jachères et limiter l'usage des herbicides, tout en améliorant la fertilité du sol. Cette option présente néanmoins un risque de contamination de l'animal qui pâture des parcelles polluées.

Les prochains défis sont de mieux caractériser, avec des critères définis par les agriculteurs et acteurs, la diversité des pratiques mobilisées et d'évaluer leur viabilité. Il s'agit par exemple d'analyser l'efficacité des services rendus par l'élevage dans les systèmes de culture – réduction de l'enherbement, organisation interfilière et territoriale... – tout en analysant les possibles impacts physiques, économiques, sanitaires... Ces mesures démarrent en septembre 2021.



L'augmentation des surfaces en jachère au sein du croissant bananier de Guadeloupe. © Laura Tarsiguel | Cirad, 2021



Vignette ci-dessus : une expérimentation participative chez les producteurs. | Ci-dessus : la gestion de l'enherbement est l'un des postes d'utilisation d'herbicides en bananeraies. © Nadine Andrieu | Cirad
Ci-dessous : l'association d'une légumineuse (*Arachis repens*) au bananier. © Steewy Lakhia | Cirad

